

SEANCES PUBLIQUES – Gratuit

INFORMATIQUE



2021/2022

Sur inscription

angers.fr



> Session 1

6h

> Cours les lundis de 18h15 à 20h15

Du 04/10/2021 au 18/10/2021 (10 personnes maximum)

Ou

> Session 2

6h

> Cours les lundis de 18h15 à 20h15

Du 08/11/2021 au 22/11/2021 (10 personnes maximum)

> **Prérequis** : disposer de son propre PC pour assurer la continuité de la formation en dehors des cours.

> **Intervenant** : [Mr Estival](#)

Vous gérez votre propre assiduité mais il est particulièrement recommandé de suivre dans l'ordre les 3 séances d'une session pour un apprentissage optimal.

Programme des cours :

-Les différents éléments d'un ordinateur sous environnement Windows 7 (voire 10)

-Exercices d'utilisation de la souris (pour débutant)

-Exercices d'utilisation du clavier avec apprentissage des différentes touches (pour débutant)

-Initiation à la création de dossier et de fichiers.

Note: Il est important de pratiquer en dehors des heures de cours pour progresser.

- Vous pouvez consulter la suite sur le flyer **COURS Payants**.

Principe

L'Institut Municipal contribue aux côtés des autres acteurs, à la formation tout au long de la vie et permet ainsi aux Angevins d'entretenir leurs connaissances et à mieux comprendre la réalité et les évolutions de notre monde.

Les conférences ainsi que les séances publiques de langues sont volontairement gratuites pour permettre l'accès du plus grand nombre, parce que la connaissance favorise le vivre-ensemble et constitue sans aucun doute, un des piliers de la construction de la citoyenneté.

> Les séances publiques gratuites de l'Institut municipal sont ouvertes à tous **de mi septembre 2021 à fin mai 2022, sans inscription.**

> Pour démarrer une séance, il suffit de vous rendre à l'Institut municipal 15 minutes avant l'horaire prévu et de vous diriger directement vers la salle indiquée dans le hall d'entrée.

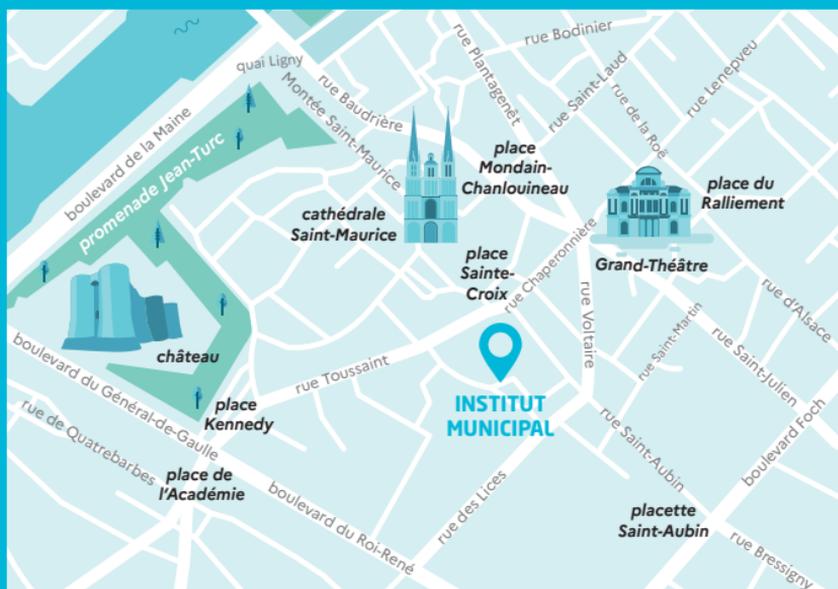
> Vous gérez votre propre assiduité.

> Aucun certificat ne peut être délivré pour ce type de séances.

> Pas de séances publiques durant les vacances scolaires, ni les jours fériés :

- Du 25/10/2021 au 07/11/2021
- Du 19/12/2021 au 02/01/2022
- Du 07/02/2022 au 20/02/2022
- Du 11/04/2022 au 24/04/2022

*** Bonnes séances ***



Source : Angers Loire Métropole – V. Lattay

Institut municipal

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

02 41 05 38 80

institut.municipal@ville.angers.fr
angers.fr/institutmunicipal



Horaires d'ouverture de l'accueil

De septembre à mai
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 20 h
le samedi de 9 h à 12 h

Juin et juillet
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h 30
(Fermé le samedi - Fermé en août)

 @Institutangers